

Procès-verbal du conseil d'école

8 mars 2016

Présents :

Enseignants : Mme Lamothe, Mme Chica, Mme Cyrulik, Mme Fievet, Mme Bayon, Mme Cerruti, Mme Morel, Mme Spennato, M. Ragazzoni, M. Bruyère et M. Faure.

Mairie : Mme Musti, Mme Brossard, Mme Maurin, Mme Philibert et M. Roussel.

Centre Social Mme Coupas

Parents d'élèves élus : Mme Gaillard, Mme Piotelat, Mme Catoir., Mme Blanc, Mme Bessière, Mme Genin, Mme Lopez, Mme Reynaud

Suppléants : Mme Muzette, Mme Saulnier, Mme Sorlut

Excusés :

Inspection : M. Grange, Inspecteur de l'Education Nationale de Bourgoin 3.

Enseignants Mme Nesme, Mme Carretier, congé maladie
Mme Caprera-Gracia 75%

Parents élus Mme Parmantier-Bechu, M. Molero, M. Dufour, M. Debret

Mairie : Mme Hugou, Maire

DDEN : M. Capiod

Président de séance : M. Faure

Secrétaire de séance : M. Bruyère

Inscriptions maternelle Préparation rentrée 2016 Aide administrative

Inscriptions Maternelle :

Les documents seront disponibles, en Mairie, du 29 mars au 23 avril pour une inscription à l'école du 25 avril au 3 mai selon le planning déposé en Mairie.

Réunion des nouveaux parents de maternelle : lundi 30 mai à 17 h 00

Visite des petits : mardi 14, jeudi 16 et vendredi 17 juin de 15h45 à 16h15.

Préparation rentrée 2016 :

Les effectifs prévus à ce jour sont de : 258 élèves, 79 en maternelle et 179 en élémentaire.

PS : 17	MS : 39	GS : 23	CP : 50
CE1 : 35	CE2 : 27	CM1 : 32	CM2 : 35

La suppression d'une classe à la rentrée est confirmée. Nous aurons donc 10 classes, 3 en maternelle et 7 en élémentaire.

Selon cette répartition, les classes situées dans la cour seront toujours utilisées l'année prochaine et une classe sera libre en maternelle (qui sera utilisée pour les NAP).

Aide administrative :

Colette fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril et nous n'aurons pas une autre personne. Les jours de classe de M. Faure, personne ne sera dans le bureau. Les parents qui sonneront à l'école devront être patients, le temps qu'un enseignant puisse se libérer pour aller ouvrir.

Projet école : cycles - livret - nouveaux programmes - expositions - spectacles

Les cycles d'enseignement vont changer à la rentrée prochaine.-

Le cycle 1 (PS-MS-GS) : le cycle des apprentissages premiers

Le cycle 2 (CP-CE1-CE2) : le cycle des apprentissages fondamentaux

Le cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}) : le cycle de consolidation

Le cycle 4 (5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}) : le cycle des approfondissements

Il y aura un livret commun du CP à la 3^{ème} de suivi des acquis des élèves. A la fin de chaque cycle (CE2-6^{ème} et 3^{ème}), les élèves devront maîtriser les composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui comprendra 5 domaines :

Les langages pour penser et communiquer : langue française et étrangère – langage mathématiques. Les élèves apprendront l'anglais dès le CP (et une deuxième langue en 5^{ème}).

Les méthodes et outils pour apprendre : apprendre à apprendre seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, accès à l'information, outils numériques.

La formation de la personne et du citoyen : vie en société, citoyenneté, enseignement moral et civique.

Les systèmes naturels et systèmes techniques : culture mathématique, scientifique et technologique.

Les représentations du monde et l'activité humaine : géographie et histoire.

Nouveaux programmes

Ils sont basés sur ce que l'élève doit savoir et non plus sur ce que l'enseignant doit faire. Le travail du cycle 3 se fera en collaboration avec les professeurs du collège. Ces programmes entreront en vigueur en septembre.

Question des parents sur la réforme de l'orthographe:

Cette soi-disant nouvelle réforme est vieille de 26 ans et ne concerne que 4% du lexique de la langue française. Voici quelques modifications :

- Suppression des traits d'union dans certains mots (portemonnaie, weekend)

- Traits d'union pour les nombres (sept-cent-mille-vingt-deux)

- Suppression d'un ^ sur le « i » et le « u » sauf confusion (par exemple : jeune – jeûne). Maintien en conjugaison sur le passé simple et l'imparfait de subjonctif.

Pour son application, nous n'avons aucune directive actuellement de notre hiérarchie.

Expositions

La 1^{ère} a eu lieu mardi 24 novembre en maternelle et mardi 1^{er} décembre en élémentaire.

Pour la 2^{ème}, ce sera mardi 17 mai en élémentaire et mardi 24 mai en maternelle.

Pour ces deux expositions, les thèmes sont :

Les écrits dans l'art et la géométrie

Spectacles

Nous n'aurons pas de spectacle cette année, l'ancien gymnase étant indisponible. Il y aura une présentation entre classes vendredi 8 avril matin en élémentaire. Une présentation des classes de maternelle est en discussion.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) 3^{ème} et 4^{ème} période

Il y a 3 sortes de prises en charge pour cette aide :

- Aide pédagogique en groupes restreints
- Aide au travail personnel
- Activité du projet d'école

Ces APC se déroulent : pendant la pause méridienne : 11 h 40 à 12 h 10 - 12 h 50 à 13 h 20

Le soir : 15 h 30 - 16 h 30

Mercredi midi : 11 h 30 - 12 h 30 ou 11 h 30 - 12 h 15

Pendant la 3^{ème} période 93 enfants ont été pris en charge et 68 pendant la 4^{ème} période. L'APC en classe de CM1 est faite par des enseignants des autres classes (Mme Morel et M. Faure n'en faisant pas).

Stage RAN (stage de Remise A Niveau) :

Ce sont les enseignants des classes de CM qui proposent aux parents ce stage. M. Ragazzoni rappelle que ce n'est pas un stage personnalisé en fonction de chaque élève. C'est un stage où l'on revient en petit groupe sur les notions importantes de l'année en français et en maths. Il y aura 3 stages :

Un aux vacances de printemps : du lundi 11 au vendredi 15 avril

Deux aux vacances d'été : du mercredi 6 au mardi 12 juillet

du mercredi 24 au mardi 30 août

Ils auront lieu à l'école de 9 h 00 à 12 h 00 dans la salle de classe de M. Ragazzoni qui encadrera ces stages. Pour celui de printemps, 12 enfants ont été inscrits. Nous demanderons l'intervention d'un autre enseignant de la circonscription qui s'installera dans la salle informatique.

Projets classes :

Nous remercions le Sou des Ecoles pour le financement de toutes les sorties scolaires. Sans leur aide, nous ne pourrions pas les proposer.

Nous demandons toujours une participation au moins symbolique pour les sorties.

Maternelle : Sortie en ferme pédagogique pour toutes les classes de maternelle.

La sortie se fait classe par classe (la ferme ne pouvant pas accueillir plus d'une classe à la fois).

CP et CP-CE1:

Sortie culturelle. Château de Virieu le 1er avril. Rentrée approximative vers 16 h 45. Les enseignantes feront passer un mot pour rappeler aux parents de désinscrire les enfants de la cantine.

Le 24 mai, visite des grottes de Choranche, du Musée de l'eau avec travaux interactifs et ateliers pédagogiques. Retour à 17 h 30.

CE1-CE2 et CE2 : Musée du cinéma et des miniatures à Lyon. Matinée au musée. Les enseignantes cherchent un spectacle pour l'après midi (le spectacle de guignol ayant déjà été vu par beaucoup d'élèves). Cette sortie est prévue au mois de juin.

CM1 et les CM1 du CM1-CM2: Visite de l'aéroport de Saint-Exupéry. Un lundi à définir.

Le voyage se fera en deux fois (puisque l'aéroport est limité en places).

La sortie raquettes en Chartreuse (**CE2-CM1**) est reportée au 23 juin pour faire course d'orientation.

CM1-CM2 et CM2 :

Un point financement. La vente de fromage a rapporté 1 800€. Celle des chocolats est en cours avec un bénéfice moins important.

Il y aura une nouvelle vente de fromage au début du mois de mai.

Nous avons eu aussi des subventions diverses :

500 € de l'entreprise qui gère les photocopieurs de l'école

1 000 € de l'aéroport.

Comme pour le voyage en Normandie, des commerçants de la commune font des dons à l'école grâce au démarchage des parents.

Olympiades – Kermesse :

Ce sera le vendredi 10 juin : le matin pour les olympiades et l'après-midi pour kermesse. Les résultats des olympiades seront annoncés le soir pendant la kermesse.

Mme Genin signale que pour la kermesse, un habitant de St Just a créé des grands jeux en bois. Il y aura aussi une animation kappla.

Les enseignants prendront en charge certains ateliers de kermesse, comme l'année dernière.

Mme Genin remercie Laura qui a permis de préparer le bonhomme carnaval pour le carnaval du 18 mars.

Le Sou garantit 30€ par élève en financement pour chaque classe de l'école.

NAP (intervention de Mme Coupas) – Cantine :

Mme Coupas remercie tout d'abord le directeur de l'école et la représentante de la Municipalité pour la très bonne relation de travail basée sur des échanges réguliers et constructifs.

M. Faure tient à signaler qu'une grande partie du lien entre l'école et les NAP est faite par Colette. Son contrat se terminant le 1er avril, cela impactera cette organisation.

Mme Coupas fait un retour sur les demandes faites au comité de pilotage du 10 décembre 2015, par les parents d'élèves ou l'équipe enseignante :

- **Réalisation d'un trombinoscope** : Il a été fait lors de l'activité photo et mis en page par l'intervenante. Celui-ci fut affiché sur le site de l'école, de la mairie, ainsi que sur le tableau d'affichage.

- **Porter plus d'attention aux intitulés des activités** : En ce qui concerne l'activité de Noëllie, elle a été différenciée de l'activité de Loïc. Loïc fera désormais des activités sportives et Noëllie des activités extérieures.

- **Que les intervenants sortent par le portail extérieur afin que le code reste confidentiel** :

Des clés ont été remises à Ken, Annie, les intervenants de musique du mardi et jeudi. Désormais ils passent donc par l'extérieur.

- **Que le parcours de motricité soit remis en place chaque mardi** :

Nicole, intervenante du mardi, s'est proposée de le remettre. Les enfants après son départ étaient regroupés dans cette salle, donc des éléments bougeaient. Personne n'a la possibilité de venir après tous les départs. Il a donc été imaginé de décaler le jour de cette activité au sein de l'école. Ceci n'étant pas possible, une enseignante remettra en place le parcours le mercredi matin.

Retour des parents d'élèves à M. Faure pour le conseil d'école au sujet des NAP :

- Est-il possible en deux lignes d'avoir le contenu de chaque activité ?

Loïc : Organise des jeux sportifs et initie les enfants à leur pratique et à leurs consignes.

Noëllie : Elle fait des jeux extérieurs avec son groupe. Quand le temps ne le permet pas elle fait des jeux de société.

Maïwenn : Initie les enfants à la prise en main et à l'utilisation d'un appareil photo. Elle adapte ses thèmes selon les périodes de l'année (halloween, carnaval...).

Josiane : propose aux enfants des activités manuelles selon les périodes de l'année.

Sarah : Elle va mettre en place un projet autour « du jeu dans tous ses états », elle présentera des jeux d'extérieur et d'intérieur.

Laura : elle est sur un projet avec le Sou des écoles de St Just pour construire Monsieur carnaval.

Intervenant musique : Initie les enfants à la musique, aux rythmes, aux chants, aux sons...

Mélissa : Intervenante en théâtre, elle les initie à l'expression. Pour cela elle fait des mises en scène.

Ken : apprend aux enfants les bases de la danse Hip Hop et crée des chorégraphies.

Annie : cuisine une fois par semaine avec un groupe. Elle les sensibilise à l'hygiène alimentaire et confectionne certains plats réalisables en 1h.

Mickaël : intervient tous les vendredis autour de la sécurité routière. Il sensibilise les enfants à « la route ». Il se sert d'outils, d'images...

Evelyne : intervenante en escrime, elle élabore un projet autour de ce sport, ses règles et sa sécurité.

- **Qui remplace l'animatrice danse ?**

Désormais, les remplacements sont affichés sur le panneau de l'école, afin d'informer les parents.

- **Dossier d'inscription sur le site de l'école ou sur le cahier de liaison ?**

Pour le troisième trimestre nous avons procédé à une remise du dossier dans les classes, en informant toutes les familles par mail sur le site ISSILA, et par affichage sur le panneau d'informations extérieur situé sur le parking vers la mairie. D'autre part, il y a eu un message de rappel par mail ISSILA et sur le même panneau le 14 mars 2016.

Bilan sur les NAP en général :

Les Nap sur le plan organisationnel c'est :

- L'élaboration des fiches de vœux
- Des recrutements
- La communication auprès des familles
- La constitution des groupes
- Un lien avec les équipes enseignantes, le personnel communal, les élus
- La gestion du quotidien avec les enfants, les parents, les intervenants
- L'accompagnement des intervenants
- La création d'un lien avec les parents et les partenaires
- Le suivi administratif de l'action
- Le comité de pilotage de suivi avec les parents d'élèves, les enseignants et les élus.

L'équilibre au quotidien est fragile car les enfants sont nombreux et les intervenants aussi. Chaque grain de sable (retard, non-respect des délais et du règlement...) porte préjudice à la sécurité des enfants, les programmes des intervenants, la qualité d'accueil des enfants, le travail de coordination.

Mme Coupas et l'équipe enseignante rappellent que les fiches d'inscription aux NAP doivent être remises **en mairie et à temps**. La gestion des retardataires est compliquée au niveau de l'organisation. Elle rappelle aussi qu'elle ne gère pas le logiciel ISSILA. En cas de problème avec ce logiciel, il faut aller voir M. Noëlle Badin.

Pour la sortie des NAP à 16 h 30, il est demandé aux parents de récupérer d'abord leurs enfants en maternelle puis en primaire et de ne pas « papoter » dans la cour mais plutôt après le portail, cela retarde la prise en charge de la garderie.

Effectifs de fréquentation du 2^{ème} trimestre :

Petite et moyenne section de maternelle : Moyenne de 33 élèves sur 62.

Grande section de maternelle : Moyenne de 37 élèves sur 49.

CP : Moyenne de 31 élèves sur 36

CE1 et CE2 : Moyenne de 46 élèves sur 63

CM1 et CM2 : Moyenne de 59 élèves sur 67

Mme Gaillard signale que l'ensemble des parents est très satisfait des NAP. Elle souligne que les activités sont riches, intéressantes et variées.

A noter: Les salles de l'ancienne halte-garderie vont être utilisées par un médecin qui va s'installer à Saint-Just à partir de mardi 15 mars et ne pourront plus être utilisées par les NAP.

Mme Musti rappelle que, en début de trimestre, la mairie a décidé de ne pas intégrer les enfants non-inscrits à temps. La réaction des parents a été très vive (insultes, menaces...). Cela a particulièrement choqué l'équipe municipale et la coordinatrice.

Cantine : à la demande de l'association des parents d'élèves, trois parents vont prendre leur repas à la cantine jeudi 31 mars.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) - Exercice de sécurité

Nous devons effectuer trois exercices dans l'année. Chaque enseignant a un rôle particulier, des consignes à respecter, des fiches pour les deux exercices à remplir.

Un exercice de sécurité. C'est une évacuation des élèves qui se retrouvent dans la cour de récréation.

Le vendredi 25 septembre, les élèves et leurs enseignants ont quitté l'école en :

- 1 mn 42s dans le bâtiment principal (5 classes)
- 1 mn pour les deux classes dans la cour
- 1 mn 22 s en maternelle (4 classes)

Deux PPMS, ce sont des exercices de mise à l'abri ou de confinement. Un document type a été envoyé à l'Inspection de Bourgoin 3 qui dicte les consignes à respecter, document avec une partie en temps périscolaire.

Le 1^{er} était le 15 décembre 2015, un exercice de mise à l'abri. Les enfants sont restés dans leur classe avec leur enseignant et ont suivi les consignes.

Un nouvel exercice sera fait courant mai en situation de confinement où il sera demandé cette fois aux enfants de se mettre sous leur bureau pendant une courte durée. C'est en cas d'intrusion dans l'école ou de tremblement de terre.

Un exercice a eu lieu pendant le temps périscolaire, en cantine le lundi 8 février. Tous les enfants sont restés sous les tables pendant une minute avec l'obligation de faire le silence. Ils ont tous bien respecté les consignes.

Demandes enseignants – Travaux et dotation mairie budget 2016

M. Faure demande quelques créneaux supplémentaires sur le grand gymnase, étant donné que l'ancien gymnase est peu ou pas accessible. Dès réception de la demande, elle sera instruite par la commission association.

Demandes des enseignants :

- Deux VPI.
- Des traçages dans la cour de la maternelle.
- Des petits bancs dans les toilettes des petits en élémentaire pour qu'ils atteignent les boutons poussoirs sans « escalader » les lavabos.

Travaux demandés par les parents :

- Changement de la serrure dans la verrière.
- Fresque sur le mur extérieur. C'était une demande des enseignants. Le projet est à venir. Il faut trouver des intervenants et le financement.
- Éclairage devant la garderie
- Étiquette pour la sonnette près du bureau de direction et en maternelle.

Réponses de Mme Musti :

La demande pour les deux VPI sera traitée au prochain budget.

Les traçages dans la cour devraient être effectués pendant les vacances par des jeunes.

La serrure de la verrière est condamnée. Ce n'est pas une issue de secours.

Les autres demandes sont bien prises en compte et seront aussi traitées.

Ménage : Difficulté (depuis quelques temps) à trouver quelqu'un pour remplacer les absences du personnel de ménage. La mairie recherche.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 20 h 00.

Le prochain conseil d'école aura lieu **mardi 14 juin**.

Le président de séance :
M. Faure

Secrétaire de séance :
M. Bruyère

Représentant de la Mairie :
Mme Musti

Parents d'élèves :
Mme Gaillard